Questionnaire en vue de l’agrément en tant que compliance officer au sein des établissements de crédit, des sociétés de bourse et des entreprises d’assurance

Notre système financier est basé sur la confiance. Les lois de contrôle fixent les règles du jeu pour les « entreprises réglementées » du secteur financier. La FSMA agrée les compliance officers désignés au sein des établissements de crédit, des sociétés de bourse et des entreprises d’assurance. Les réponses à ce questionnaire nous sont nécessaires pour évaluer si les conditions d’agrément sont remplies.

Ce questionnaire doit être complété pour partie par la personne qui est candidate à la fonction de compliance officer agréé (volet A) et pour partie par l’établissement concerné (Volet B).

**Nous respectons la vie privée**

**Traitement des données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel fournies par le biais du présent questionnaire et de ses annexes seront traitées par la FSMA de la manière décrite dans sa [Politique vie privée](https://www.fsma.be/fr/faq/politique-vie-privee-de-la-fsma).

La FSMA collecte ces données dans l’exercice de son contrôle du respect des exigences en matière d’honorabilité professionnelle et d’expertise adéquate, ainsi que prévu par l’article 87bis de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers (ci-après la loi du 2 août 2002), ainsi que le règlement de la FSMA du 27 octobre 2011 relatif à l’agrément des compliance officers et à l’expertise des responsables de la fonction de compliance (ci-après le règlement de la FSMA).

Elle pourra également utiliser les données communiquées dans le cadre de la présente candidature lors de l’évaluation de candidatures futures à la même fonction ou à des fonctions auxquelles s’appliqueraient des exigences similaires en matière d’honorabilité professionnelle et d’expertise adéquate, et aux fins de son contrôle du respect permanent de ces exigences dans le cadre de mandats déjà exercés dans des entreprises soumises au contrôle de la FSMA.

Conformément à l’article 75, § 3, de la loi du 2 août 2002, la FSMA peut aussi faire usage des données collectées à d’autres fins, lorsque le traitement de ces données est requis en vue de l’exercice d’autres missions d’intérêt public qui lui sont dévolues par l’article 45, § 1er, de ladite loi ou par toute autre disposition du droit national ou européen.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (règlement (UE) 2016/679, “GDPR”), les personnes concernées disposent d’une série de droits liés à leurs données à caractère personnel. Certains de ces droits sont soumis à des conditions spéciales ou à des exceptions. Pour plus d’informations concernant ces droits et la manière dont ils peuvent être exercés, veuillez consulter la [Politique vie privée](https://www.fsma.be/fr/faq/politique-vie-privee-de-la-fsma) de la FSMA.

**Volet A : Partie du questionnaire destinée au candidat compliance officer**

Vous ne serez agréé en tant que compliance officer qu’après que l’autorité de contrôle aura constaté que vous remplissez les conditions d’honorabilité professionnelle, de connaissances et d’expérience adéquates, telles que précisées dans le règlement de la FSMA.

Il est important que vos réponses soient sincères. Vous devrez y fournir toutes les informations dont vous pouvez raisonnablement penser qu’elles pourraient être utiles à notre évaluation. Nous tiendrons compte des circonstances particulières et des explications que vous aurez données.

Dévoiler certaines informations n’aboutit donc pas nécessairement à un refus. Nous prendrons en considération les éventuelles circonstances atténuantes, la mesure dans laquelle les faits vous sont imputables, les mesures qui ont été prises pour solutionner les problèmes, le temps écoulé depuis les faits, …

Si vous n'êtes pas certain que certaines informations soient pertinentes, mieux vaut les mentionner malgré tout, en expliquant pourquoi ces informations ne sont à votre avis pas (ou plus) pertinentes. Nous pouvons également vous inviter à un entretien.

# Vous vous engagez à fournir des réponses complètes et sincères.

☐ Je m’engage à fournir des réponses complètes et sincères. Je suis conscient que la non‑communication ou la falsification d’informations peut avoir une influence négative sur l’évaluation effectuée par la FSMA de mon honorabilité professionnelle et mon expertise adéquate.

# Votre candidature

## Vous êtes…

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom(s) |   |
| Numéro de registre national[[1]](#footnote-2) |  |
| Sexe |  |
| Domicile |  |
| N° de téléphone |  |
| Adresse e-mail (professionnelle) |  |

## Vous êtes candidat à une fonction au sein de…

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’établissement** |  |
| **Statut de l’établissement** |  |
| **Numéro d’entreprise** |  |

Toute mention “l’établissement” dans le présent questionnaire fera référence à l’entreprise ci-dessus.

## Vous êtes candidat compliance officer.

### Plus d’informations au sujet de vos fonctions

|  |  |
| --- | --- |
| **Indiquez toutes les options qui vous sont applicables (en plus de votre fonction de compliance officer)** | [x]  Compliance officer agréé de l’établissement[ ]  Administrateur de l’établissement[ ]  Dirigeant effectif de l’établissement[ ]  Employé de l’établissement |
| **Date prévue d’entrée en fonction en tant que compliance officer** |  |

# Vous disposez des connaissances et de l’expérience adéquates.

## Vous avez les diplômes et les connaissances nécessaires.

### Disposez-vous d’un diplôme de master ou équivalent ?

Listez ci-dessous les diplômes pertinents[[2]](#footnote-3) que vous avez obtenus. Ajoutez des lignes si nécessaire.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Diplôme obtenu** | **Nom et type d’établissement d’enseignement** | **Année d’obtention du diplôme** |
|  |  |  |

### Si vous ne disposez pas d’un diplôme de master ou équivalent, pouvez-vous démontrer que vous avez acquis une expérience pratique et des connaissances en matière financière ?

Ajoutez des lignes si nécessaire et, en annexe, un dossier contenant les attestations reçues et/ou tout autre document pertinent.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Formation suivie** | **Domaine de formation** | **Date / durée** |
|  |  |  |

### Avez-vous réussi l’examen agréé par la FSMA pour le secteur dont relève l’établissement ?

|  |
| --- |
| [ ]  **Non**, mais je bénéficie de la **dispense d’examen**[[3]](#footnote-4) Je confirme à cet effet que :[ ]  j’ai bénéficié de la **disposition transitoire**[[4]](#footnote-5), et[ ]  j’ai, à dater de mon agrément, respecté l’obligation de **formation permanente** (je joins les attestations en annexe), et[ ]  l’établissement appartient au **même secteur d’activité** que l’entreprise règlementée au sein de laquelle j’étais en fonction au 1er avril 2011. |
| [ ]  **Non**, je dois encore présenter l’examen et je demande donc mon inscription sur **liste provisoire**. |
| [ ]  **Oui.** **Je n’ai pas fait usage de la dispense** du module A de l’examen pratique. Je joins en annexe l’**attestation de réussite de l’examen**. [ ]  Je confirme en outre que j’ai, à dater de l’examen, respecté l’obligation de formation permanente (je joins les attestations en annexe). |
| [ ]  **Oui**. J’ai fait **usage de la dispense du module A** de l’examen pratique. Je joins en annexe l’attestation de réussite de l’examen[[5]](#footnote-6). [ ]  Je confirme en outre que j’ai, à dater de l’examen, respecté l’obligation de formation permanente (je joins les attestations en annexe).En ce qui concerne la dispense du module A, je confirme que, compte tenu des activités de l’établissement,[ ]  je peux encore en bénéficier[ ]  je ne peux plus en bénéficier et je dois donc présenter le module A de l’examen pratique. |

## Vous avez l’expérience nécessaire.

Votre expérience doit être pertinente au regard de votre nouvelle fonction. Dans la description de votre/vos fonction(s) actuelle et antérieure(s), pensez à indiquer votre rang dans la hiérarchie, vos pouvoirs de décision et les responsabilités que vous assumiez.

En tant que candidat compliance officer, vous devez plus spécifiquement disposer d'une expérience adéquate d'au moins trois ans dans une fonction comportant une responsabilité de jugement, dans un environnement de travail qui, sur le plan du contenu, montre des similitudes ou des points communs avec les fonctions de compliance officer et avec l’établissement, compte tenu notamment des règles de conduite[[6]](#footnote-7) applicables à cet établissement[[7]](#footnote-8). L’intégralité de cette expérience doit avoir été acquise au cours des six années précédant la demande d’agrément.

### Quelle expérience avez-vous acquise dans le secteur financier au cours des six dernières années ?

Présentez un aperçu de l’expérience que vous avez acquise **dans le secteur financier** au cours des **six dernières années**. Remplissez un tableau par fonction. Faites autant de copies des tableaux « Fonction actuelle » et « Fonction antérieure » que nécessaire.

#### Fonction actuelle

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre de la fonction** |  |
| **Nom de l’entreprise** |  |
| **Secteur** |   |
| **Nombre de subordonnés** |  |
| **Description de la fonction** |  |
| **Similitudes ou points communs entre cette fonction et la fonction de compliance officer** |  |
| **Similitudes ou points communs entre l’entreprise et l’établissement** |  |
| **Date d’entrée en fonction (mois et année)** |  |

#### Fonctions antérieures

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre de la fonction** |  |
| **Nom de l’entreprise** |  |
| **Secteur** |   |
| **Nombre de surbordonnés** |  |
| **Description de la fonction** |  |
| **Similitudes ou points communs entre cette fonction et la fonction de compliance officer** |  |
| **Similitudes ou points communs entre l’entreprise et l’établissement** |  |
| **Entrée en fonction (mois et année)** |  |
| **Sortie de fonction (mois et année)** |  |
| **Raison de la cessation** | [ ]  Nouvelle fonction dans l’entreprise ou dans une autre entreprise du groupe[ ]  Départ volontaire [ ]  Départ forcé[ ]  Expiration du mandat |

####  Personnes de référence

Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer ci-dessous une ou plusieurs personne(s) de référence. Vous n’y êtes pas obligé mais en mentionnant des personnes de référence, vous nous donnez votre accord pour, le cas échéant, prendre contact avec elles dans le cadre du traitement de votre candidature.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** |  |
| **Prénom** |  |
| **Nom de l’entreprise** |  |
| **Fonction au sein de l’entreprise** |  |
| **Numéro de téléphone** |  |
| **Adresse e-mail** |  |

# Vous êtes honorable professionnellement.

Vous trouverez ci-dessous une série d’affirmations dont nous souhaitons savoir si elles s’appliquent à vous.

Si l’affirmation est totalement vraie en ce qui vous concerne, confirmez que tel est le cas. Vous pouvez, si vous le désirez, donner des explications supplémentaires.

Si l’affirmation n’est pas ou pas totalement vraie en ce qui vous concerne, il vous est demandé de fournir des explications supplémentaires. Cela ne signifie pas nécessairement que votre candidature sera refusée. Donnez de même des explications supplémentaires et expliquez la situation si vous n’êtes pas certain que l’affirmation s’applique totalement à vous.

Nous avons élaboré un document-type dans lequel apporter ces explications. Vous trouverez un lien vers ce document-type dans la dernière colonne du tableau.

## Les affirmations suivantes sont-elles vraies, en ce qui vous concerne vous personnellement?

La réponse à chacune des affirmations suivantes doit s’appliquer à **vous personnellement**. Les affirmations ont trait aux **faits tant en Belgique qu’à l’étranger.**

| N° | Affirmation | Pouvez-vous confirmer que cette affirmation est vraie? | À défaut, expliquez pourquoi cette affirmation n’est pas (tout à fait) vraie. |
| --- | --- | --- | --- |
| 4.1.1 | Je ne suis actuellement pas candidat à une fonction réglementée dans le secteur financier autre que celle pour laquelle je complète le présent questionnaire. | [ ]  Je confirme que c’est vrai.  | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 1 “contrôle financier”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.2 | Je n’ai jamais été soumis auparavant à une évaluation fit & proper par une autorité de contrôle du secteur financier. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 1 “contrôle financier”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.3 | Je n’ai jamais retiré une candidature à une fonction réglementée dans lesecteur financier. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 1 “contrôle financier”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.4 | Je n’ai jamais quitté prématurément une fonction réglementée du secteur financier. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 1 “contrôle financier”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.5 | En tant que travailleur salarié, je n’ai jamais été licencié pour faute grave. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 5 “activité professionnelle”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.6 | En tant qu’indépendant, je n’ai jamais commis de faute grave ayant entraîné la résiliation d’un contrat. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 6 “activité professionnelle”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.7 | Je n’ai jamais été partie à un accord à l’amiable ni à une procédure judiciaire concernant l’apurement de mes dettes personnelles. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 7 “dettes personnelles”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.8 | Je ne suis pas enregistré sur une liste de débiteurs telle que la Centrale des Crédits aux Particuliers. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 7 “dettes personnelles”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.9 | Je ne suis pas bénéficiaire de comptes bancaires étrangers qui n’ont pas été déclarés aux autorités fiscales belges alors qu’ils auraient dû l’être. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 8 “organisation du patrimoine”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.1.10 | Je n’ai pas d’intérêt dans et je ne suis pas bénéficiaire d’un trust, d’une fondation, d’une ‘stichting administratiekantoor’ ou d’une structure juridique analogue. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 8 “organisation du patrimoine”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |

## Les affirmations ci-dessous sont-elles vraies, pour vous personnellement et pour les entreprises avec lesquelles vous avez des liens?

La réponse à chacune des affirmations suivantes doit s’appliquer:

1. à **vous personnellement** ; et
2. à toute **entreprise** avec laquelle vous avez ou avez eu des liens du fait que:
	* vous exercez / avez exercé un **mandat d’administrateur**, une **fonction de dirigeant** ou une **fonction de contrôle indépendante** et/ou
	* vous exercez / avez **exercé le contrôle** de cette entreprise.

Pour les entreprises avec lesquelles vous avez/avez eu des liens, seuls doivent être pris en compte les faits datant de la période pendant laquelle ces liens existaient.

Les affirmations concernent **les faits tant en Belgique qu’à l’étranger.**

| N° | Affirmation | Pouvez-vous confirmer que cette affirmation est vraie ? | À défaut, expliquez pourquoi cette affirmation n’est pas (tout à fait) vraie. |
| --- | --- | --- | --- |
| 4.2.1 | Je n’ai jamais été partie à un accord à l’amiable destiné à mettre un terme à un différend relatif à une possible infraction à la législation financière ou fiscale ou relatif à une possible infraction pénale. | [ ]  Je confirme que c’est vrai | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 2 “accord à l’amiable”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.2 | Je ne suis pas impliqué dans des négociations au sujet d’un accord à l’amiable visant à mettre un terme à un différend relatif à une possible infraction à la législation financière ou fiscale ou relatif à une possibleinfraction pénale. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 2 “accord à l’amiable”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.3 | Je n’ai jamais fait l’objet d’un refus, d’une suspension ou d’une radiation d’agrément, d’enregistrement ou d’inscription par une autorité de contrôle du secteur financier. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 1 “contrôle financier”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.4 | Je n’ai jamais été condamné pénalement ni bénéficié d’une suspension du prononcé. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 3 “droit pénal”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.5 | A ma connaissance, aucune enquête pénale n’est actuellement engagée à mon encontre. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 3 “droit pénal”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.6 | L’administration fiscale ne m’a jamais imposé une amende pour une infraction commise dans le but d’éluder l’impôt ou de permettre d’éluder celui-ci. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 4 “droit fiscal”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.7 | Je n’ai jamais fait l’objet d’une sanction ni d’une mesure administrative ou disciplinaire prononcée par une autorité, une autorité de contrôle du secteur financier ou une organisation professionnelle. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 5 “droit administratif et droit disciplinaire”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.8 | Aucune procédure pouvant déboucher sur une sanction, une mesure administrative ou disciplinaire par une autorité, une autorité de contrôle du secteur financier ou une organisation professionnelle n’est à ma connaissance actuellement engagée à mon encontre. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 5 “droit administratif et droit disciplinaire”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.9 | Aucune société dont j’ai exercé le contrôle ou dont j’ai été administrateur n’a été déclarée en faillite ou n’a fait l’objet d’une réorganisation judiciaire. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 9 “faillite et réorganisation judiciaire”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |
| 4.2.10 | A ma connaissance, aucune procédure de faillite ou de réorganisation judiciaire n’est en cours à l’encontre d’une société dont j’exerce/ai exercé le contrôle ou dont je suis/ai été membre d’un organe administration. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 9 “faillite et réorganisation judiciaire”](https://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/bhv_documentexplicatifhonorabilite_fr.docx)). |

## Avez-vous connaissance d’autres faits qui pourraient être pertinents ?

Si vous avez connaissance de faits autres que ceux abordés dans les affirmations ci-dessus et qui peuvent être raisonnablement pertinents pour notre évaluation de votre honorabilité professionnelle, mentionnez-les ici.

**Autres faits pertinents:**

#  Vous pouvez consacrer suffisamment de temps à la fonction.

## Combien de temps consacrerez-vous à la fonction à laquelle/aux fonctions auxquelles vous êtes candidat ?

### Fonctions exécutives

Toutes les fonctions en tant que dirigeant effectif et en tant que responsable d’une fonction de contrôle indépendante entrent dans la catégorie des fonctions exécutives. Si vous exercerez plusieurs fonctions, ajoutez des lignes au tableau.

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** | **Nombre d’heures que vous consacrerez par semaine à cette fonction.** |
|  |  |

### Fonctions non exécutives

La fonction d’administrateur non exécutif tombe dans cette catégorie. Si vous êtes également membre d’un ou plusieurs comités, copiez le tableau et complétez-le pour chaque comité.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Fonction** | **Nombre de jours que vous consacrerez par an à cette fonction** | **Nombre de réunions par an** |
|  |  |  |

## Combien de temps vos autres obligations professionnelles vous prennent‑elles ?

L’exercice de votre nouvelle fonction au sein de l’établissement exige que vous puissiez y consacrer un temps suffisant. Il est dès lors important que nous sachions si, parallèlement à cette nouvelle fonction, vous allez poursuivre ou entreprendre une autre activité professionnelle. Ajoutez des lignes au tableau si vous exercez plusieurs autres activités professionnelles.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Entreprise** | **Pays** | **Fonction** | **Nombre de jours que vous consacrez par an à cette fonction** |
|  |  |  |  |

# Votre signature

|  |  |
| --- | --- |
| Date |  |
| Nom |  |
| Signature |  |

# N’avez-vous rien oublié?

* Avez-vous répondu correctement et complètement à toutes les questions?
* Avez-vous joint les **annexes** pertinentes relatives à votre **expertise adéquate**, tels que :
	+ le diplôme de master (ou équivalent) ou, à défaut, le dossier qui démontre que vous avez acquis une expérience pratique et des connaissances en matière financière,
	+ l’attestation de réussite de l’examen,
	+ les attestations de participation à un programme de formation permanente?
* Avez-vous complété et joint un document explicatif pour toutes les affirmations concernant votre **honorabilité professionnelle** qui ne sont « pas (totalement) vraies »?
Dans l’affirmative: avez-vous joint les **annexes** qui s’y rapportent (copie de jugements, etc.)?
* Avez-vous complété et joint un document explicatif pour toutes les affirmations concernant les **conflits d’intérêts** qui ne sont « pas (totalement) vraies »?
* Avez-vous joint une copie lisible de votre **carte d’identité ou** de votre **passeport**? *(non requis si vous avez déjà communiqué précédemment un tel document à la FSMA et s’il est encore valide)*
* Avez-vous joint un **extrait de casier judiciaire** ? *(non requis si vous avez déjà communiqué un extrait de casier judiciaire il y a moins de trois mois et si son contenu n’a pas été modifié depuis)*
* Avez-vous **signé** le questionnaire?

**Vous avertirez spontanément et immédiatement l’établissement et la FSMA au cas où les réponses que vous avez données ici ne seraient plus valables. Cette obligation s’applique en particulier si la modification des informations fournies peut avoir un impact significatif sur les conditions de votre agrément.**

**Volet B : Partie du questionnaire destinée à l’établissement**

Votre établissement doit faire agréer son compliance officer par la FSMA[[8]](#footnote-9).

L’obligation d'agrément ne vise pas toutes les personnes qui, au sein de votre entreprise, exercent des fonctions de compliance, mais uniquement celles qui rendent directement compte à la direction effective. Sont donc visées des personnes d'un niveau hiérarchique élevé, et qui occupent, par exemple, la direction de la cellule compliance de l'entreprise, ou de la cellule responsable de l'exercice des fonctions de compliance en matière de respect des règles de conduite, dans l'hypothèse où une telle cellule spécifique existe, pour autant qu'il s'agisse de personnes qui dépendent directement de la direction effective de l'établissement et dont les missions visent bien le respect des règles de conduite.

Afin de pouvoir être agréé en qualité de compliance officer, le candidat doit disposer en permanence de l'honorabilité professionnelle nécessaire, ainsi que des connaissances et de l'expérience adéquate à l'exercice de sa fonction. La partie I du présent questionnaire doit être complétée par le candidat.

Il est toutefois de la responsabilité de l’établissement de désigner un candidat qui remplit les conditions d’agrément précitées, telles que précisées dans le règlement de la FSMA. Les questions de la partie II du présent questionnaire sont, dès lors, destinées au représentant de l’établissement.

Si vous n'êtes pas certain que certaines informations soient pertinentes, mieux vaut les mentionner malgré tout, en expliquant pourquoi ces informations ne sont à votre avis pas (ou plus) pertinentes.

# Vous vous engagez à répondre de manière complète et sincère.

[ ]  Je m’engage à fournir des réponses complètes et sincères. Je suis conscient que la non‑communication ou la falsification d’informations peut avoir une influence négative sur l’évaluation de la présente candidature effectuée par la FSMA.

# Vous estimez que la position du candidat au sein de l’établissement répond aux exigences légales.

Vous trouverez ci-dessous une série d’affirmations dont nous souhaitons savoir si elles s’appliquent au candidat.

Dans certains cas, il vous est demandé de fournir des explications supplémentaires. Nous avons élaboré un document-type dans lequel apporter ces explications. Vous trouverez un lien vers ce document-type dans le tableau.

Dans les autres cas, si l’affirmation n’est pas ou pas totalement vraie en ce qui concerne le/la candidat(e), il vous est demandé de fournir des explications supplémentaires dans un document libre. Cela ne signifie pas nécessairement que la candidature sera refusée. Donnez de même des explications supplémentaires et expliquez la situation si vous n’êtes pas certain que l’affirmation s’applique totalement au candidat.

| N° | Affirmation | Pouvez-vous confirmer que cette affirmation est vraie? | Cette affirmation n’est-elle pas (tout à fait) vraie ? |
| --- | --- | --- | --- |
| 2.1 | Le candidat a effectivement accès à toutes les informations requises pour l’exercice des missions légales dévolues au compliance officer. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je joins une annexe explicative (texte libre, pas de document-type). |
| 2.2 | Le candidat est directement responsable devant la direction effective. Cette dernière peut notamment effectivement remplacer le candidat s’il s’avère qu’il n’accomplit pas dûment ses tâches. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 1 “Responsabilité directe devant la direction effective”](http://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/compl_doc_explicatifr.docx)). | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je joins une annexe explicative (texte libre, pas de document-type).  |
| 2.3 | La fonction du candidat est une mission permanente.[[9]](#footnote-10) | ☐ Je confirme que c’est vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 2 “base permanente”](http://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/compl_doc_explicatifr.docx)). | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je joins une annexe explicative (texte libre, pas de document-type). |
| 2.4 | Le candidat est placé suffisamment haut dans la hiérarchie de l’établissement. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 3 “Rang dans la hiérarchie”](http://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/compl_doc_explicatifr.docx)). | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je joins une annexe explicative (texte libre, pas de document-type). |
| 2.5 | Le candidat dispose de suffisamment de temps et de moyens pour remplir sa mission. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 4 “Temps et moyens”](http://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/compl_doc_explicatifr.docx)). | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je joins une annexe explicative (texte libre, pas de document-type). |
| 2.6 | Le candidat n’exerce pas de fonctions de compliance auprès d’autres entreprises. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. Je donne des explications en annexe ([explication 5 “Fonctions de compliance auprès d’autres entreprises”](http://www.fsma.be/sites/default/files/public/content/FR/questionnaires/compl_doc_explicatifr.docx)). |

# Votre établissement dispose d’une politique de prévention et de gestion des conflits d’intérêts.

[ ]  Je confirme que l’établissement dispose d’une politique de prévention et de gestion des conflits d’intérêts qui pourraient survenir dans le chef du compliance officer.

# Vous considérez que le candidat dispose des compétences nécessaires pour assumer la responsabilité de la fonction de compliance officer

Sur la base de quels éléments considérez-vous que le candidat dispose des compétences nécessaires pour assumer la responsabilité de la fonction de compliance officer ?

|  |
| --- |
|  |

# Vous avez souscrit une assurance de protection juridique.

Nous vous demandons de joindre l’attestation de souscription de l’assurance. Il doit ressortir de cette attestation que l’assurance couvre au moins le coût de poursuites pénales et les frais judiciaires découlant de procédures et actions judiciaires qui seraient introduites à l'encontre du compliance officer à titre personnel pour des faits commis dans l'exercice de ses missions ainsi que les frais découlant d’une procédure de licenciement.

|  |  |
| --- | --- |
| **Type de police d’assurance** |  |
| **Couverture : garanties** |  |
| **Couverture : montant maximal assuré** |  |
| **Couverture : franchise éventuelle** |  |

# Présentez-vous le candidat à l’occasion du remplacement du compliance officer ?

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du compliance officer remplacé** |  |
| **Prénom du compliance officer remplacé** |  |
| **Circonstances du remplacement** |  |
| **Nouvelles attributions éventuellement confiées au compliance officer remplacé** |  |

# Votre signature

***Vous confirmez à la FSMA que …***

[ ]  vous êtes habilité à compléter le présent questionnaire au nom de l’établissement ;

[ ]  les réponses aux questions du présent questionnaire sont correctes et complètes ;

[ ]  vous avez joint l’attestation de souscription de l’assurance ;

[ ]  l’établissement est d’avis, se basant sur une évaluation soigneuse et raisonnable, que le candidat dispose de l’expertise et de l’honorabilité professionnelle requises, compte tenu de sa fonction ;

[ ]  l’établissement a vérifié avec la diligence voulue que les réponses fournies par le candidat étaient correctes et complètes.

***Attention !***

**Vous avertirez spontanément et immédiatement la FSMA au cas où les réponses que vous avez données ici ne seraient plus valables.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Date** |  |
| **Nom du représentant de l’établissement** |  |
| **Prénom du représentant de l’établissement** |  |
| **Fonction au sein de l’établissement** |  |
| **Signature** |  |

**Quelle est la base légale du présent questionnaire?**

La FSMA vous pose ces questions sur la base del’article 87bis de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers, ainsi que le règlement de la FSMA du 27 octobre 2011 relatif à l’agrément des compliance officers et à l’expertise des responsables de la fonction de compliance.

Le présent questionnaire tient compte des Orientations de l’ESMA, publiées le 25 juillet 2012, concernant certains aspects de la directive MIF relatifs aux exigences de la fonction de vérification de la conformité.

1. Les personnes qui ne possèdent pas de numéro de registre national belge mentionneront leur date et leur lieu de naissance. [↑](#footnote-ref-2)
2. Pour les compliance officers, il faut être titulaire d’un diplôme de master délivré par une université ou par une école supérieure conformément à un décret de la Communauté française, de la Communauté flamande, ou de la Communauté germanophone, ou d’un diplôme équivalent délivré avant l’année académique 2004-2005, ou d’un diplôme étranger considéré, en vertu de la législation applicable, ou par la FSMA, comme équivalent au diplôme belge susvisé. [↑](#footnote-ref-3)
3. Voir l’article 3, §1er, 3°, alinéa 2 du règlement de la FSMA. [↑](#footnote-ref-4)
4. Conformément à l’article 6 du règlement de la FSMA. [↑](#footnote-ref-5)
5. Conformément à l’article 3, §1er, 3°, alinéa 1er, a) (i°) alinéa 2 ou (ii) alinéa 2 du règlement de la FSMA. [↑](#footnote-ref-6)
6. Visées à l'article 87bis, §1er, alinéa 1er, de la loi du 2 août 2002. [↑](#footnote-ref-7)
7. Article 3, §1er 1° du règlement de la FSMA. [↑](#footnote-ref-8)
8. Article 87bis de la loi du 2 août 2002. [↑](#footnote-ref-9)
9. Par opposition aux personnes qui sont chargées d’effectuer des missions de compliance déterminées et/ou pour une période limitée dans le temps. [↑](#footnote-ref-10)